



CONSEIL COMMUNAL  
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 28 septembre 2022/CK/ec

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAL DE  
VULLY-LES-LACS**

Séance du 27 septembre 2022

Présidence : M. Christian Kolly

**Demande de crédit de CHR 63'000.00 pour la réfection des collecteurs, secteur 107,  
En Noët/Les Vernes à Villars-le-Grand.**

---

- Vu le préavis municipal N° 2022/07
- Entendu le rapport de la Commission des Finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- D'autoriser la Municipalité à mandater les travaux de réfection, comme mentionnés dans le préavis municipal 2022/07 ;
- De lui accorder, dans ce but, un crédit de CHF 63'000.00 ;
- De financer cet investissement par la trésorerie courante ;
- D'amortir cette dépense sur une période de 10 ans, à raison de CHF 6'300.00 par année et par le biais du chapitre 3100 ;
- L'investissement sera comptabilisé dans le patrimoine administratif et fera partie intégrante du détail des immobilisations sous la section 210000, ouvrage de génie civil.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :

  
Christian Kolly



La Secrétaire :

  
Elisabeth Christinat